

MÉDIATHÈQUES GRATUITES INFOS PRATIQUES

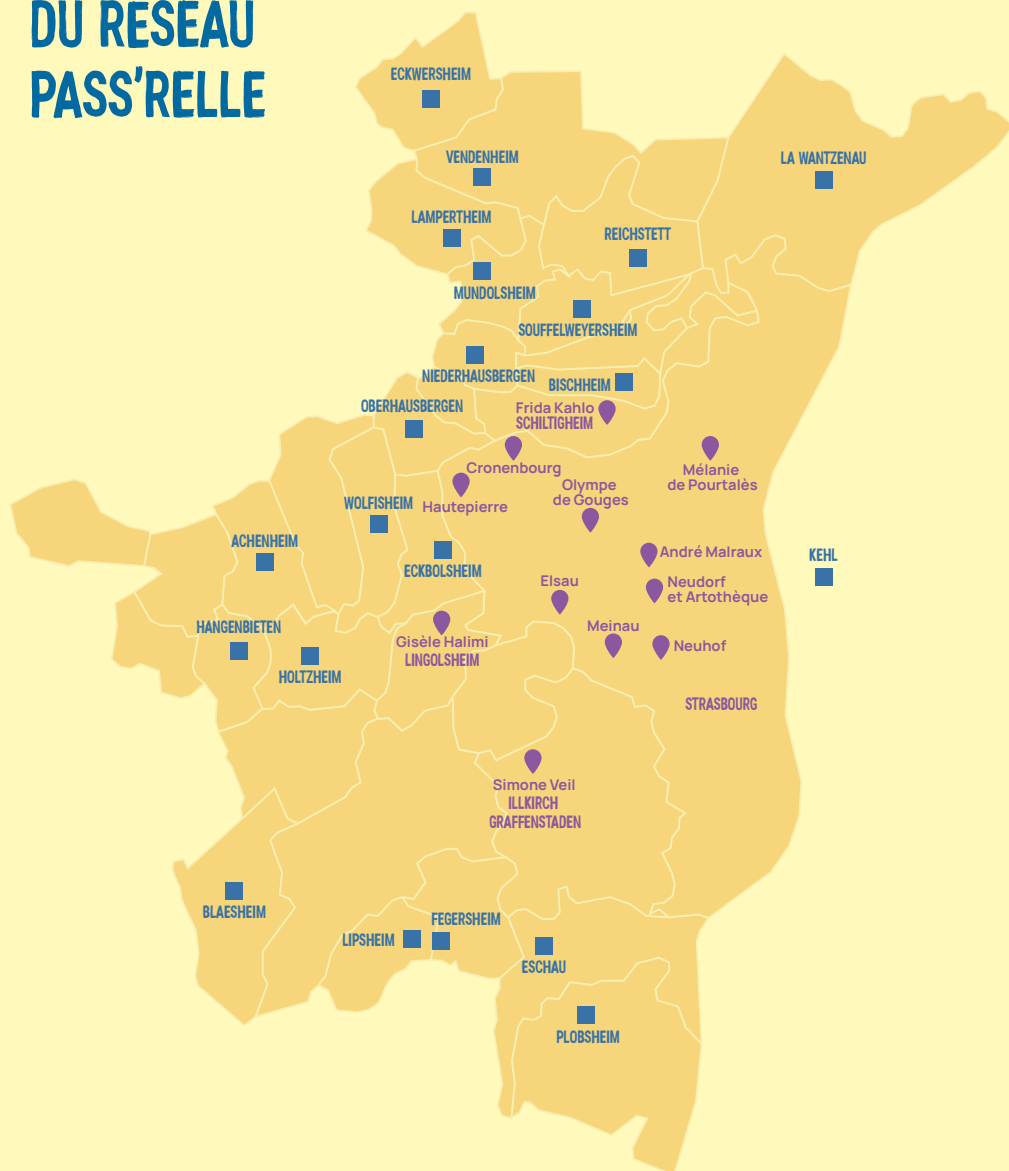
ABONNEMENT
GRATUIT
POUR TOUS

LE RÉSEAU

PASS'
RELLE

Médiathèques

LES 34 MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU PASS'RELLE



-  Médiathèques de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg
-  Médiathèques et bibliothèques communales

L'INSCRIPTION

dans les médiathèques

À partir du 1^{er} janvier 2026, l'inscription dans les médiathèques devient **gratuite pour toutes et tous**.

Comment m'inscrire ?

- Je montre une **pièce d'identité valide** à l'accueil d'une médiathèque.
- Pour emprunter une œuvre d'art, je montre une **attestation d'assurance responsabilité civile** (pour le premier emprunt).

Comment inscrire mon enfant (-18 ans) ?

- Je montre une **pièce d'identité valide** à l'accueil d'une médiathèque.
- Je montre la **pièce d'identité de mon enfant** ou un document officiel avec sa photo et sa date de naissance.
- Je dois signer une **autorisation parentale**.

Une fois inscrit, je reçois une carte Pass'relle qui est **valable un an**.
Je dois renouveler l'abonnement chaque année.



L'inscription est gratuite mais **je suis responsable des documents**.
Si j'abîme ou perds un document, je dois le remplacer ou le rembourser. Je suis également responsable des documents empruntés par mes enfants.



La carte Pass'relle est nominative. Si je la perds, je dois prévenir une médiathèque pour la faire bloquer. Je devrai payer 2€ pour avoir une nouvelle carte (sauf exceptions : vol, carte endommagée...).

CAS PARTICULIER

Je suis inscrit dans une médiathèque communale et souhaite emprunter dans une médiathèque de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg ?
Je présente ma carte à l'accueil d'une de ces médiathèques pour ouvrir mes droits. C'est gratuit et valable aussi dans l'autre sens.

L'EMPRUNT

de documents



**Combien de documents est-ce que je peux emprunter ?
Pour quelle durée ?**

MÉDIATHÈQUES	NOMBRE DE DOCUMENTS	DURÉE D'EMPRUNT
Médiathèques de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg	30 documents, 2 œuvres de l'Artothèque 4 livres numériques	4 semaines Renouvelable une fois 8 semaines
Achenheim	10 livres, 5 revues, 5 DVD	4 semaines Renouvelable une fois
Bischheim	15 documents	4 semaines
Blaesheim	5 livres ou revues, 1 DVD, 3 CD	3 semaines
Eckbolsheim	10 livres ou revues, 10 DVD, 5 CD	4 semaines
Eckwersheim	12 documents	4 semaines
Eschau	20 documents	4 semaines Renouvelable une fois
Fegersheim	10 livres, 5 revues, 5 DVD, 1 jeu de société	4 semaines
Hangenbieten	<u>Abo. jeunes</u> : 6 livres ou revues <u>Abo. adultes</u> : 6 livres ou revues, 3 CD, 3 DVD, 1 jeu de société	4 semaines
Holtzheim	10 livres, 2 revues, 8 DVD, 4 CD, 4 partitions, 2 jeux de société	4 semaines
Kehl	50 documents	4 semaines Renouvelable une fois
Lampertheim	8 livres, 1 jeu de société, 4 revues, 4 CD, 3 DVD	4 semaines
La Wantzenau	8 livres papier ou numérique (dont 2 nouveautés), 4 revues, 4 DVD, 1 liseuse numérique	4 semaines
Lipsheim	10 livres, 2 revues, 2 DVD	3 semaines





MÉDIATHÈQUES	NOMBRE DE DOCUMENTS	DURÉE D'EMPRUNT
Mundolsheim	10 livres, 3 revues, 6 DVD, 6 CD, 2 jeux de société, 1 jeu vidéo, 1 liseuse, 1 boîte à histoires	4 semaines
Niederhausbergen	5 documents	3 semaines
Oberhausbergen	<u>Abo. jeunes</u> : 8 livres, 3 revues, 2 CD, 2 DVD dans le secteur jeunesse + 1 CD, 1 DVD dans le secteur adulte à partir de 12 ans <u>Abo. adultes</u> : 8 livres, 3 revues, 3 CD, 3 DVD	3 semaines
Plobsheim	5 livres, 3 revues, 3 DVD, 1 jeu vidéo	3 semaines
Reichstett	<u>Abo. jeunes</u> : 8 livres, 8 BD, 8 revues, 8 DVD, 8 CD, 8 partitions, 2 jeux de société par famille <u>Abo. adultes</u> : 8 livres, 8 BD, 8 revues, 8 DVD, 8 CD, 8 partitions	3 semaines
Souffelweyersheim	8 livres ou revues et 1 jeu de société	3 semaines
Vendenheim	<u>Abo. jeunes</u> : 5 DVD, 10 CD, 10 livres ou revues <u>Abo. adultes</u> : 5 DVD, 10 CD, 10 livres ou revues, 2 jeux de société et 1 jeu vidéo	4 semaines
Wolfisheim	8 livres ou revues, 2 DVD 2 jeux de société	4 semaines 2 semaines



LES RÈGLES D'EMPRUNT

des documents

Où rendre mes documents ?

- Dans les **médiathèques communales**, je dois rendre mes documents dans la médiathèque où je les ai pris.
- Dans les **médiathèques de la Ville et de l'Eurométropole**, je peux emprunter et rendre mes documents dans n'importe quelle médiathèque.
- Certaines médiathèques ont une **boîte de retour** : je peux y rendre mes documents à tout moment, même si la médiathèque est fermée.

Les règles ci-dessous concernent les médiathèques de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Je veux garder un document plus longtemps

Je peux **prolonger mon document pour 4 semaines supplémentaires**, sauf s'il est réservé par quelqu'un d'autre.

Je suis en retard pour rendre mes documents

- Ma carte est bloquée. Je dois **rendre les documents pour pouvoir de nouveau emprunter**.
- Si je ne rends pas les documents, je risque de **payer une amende**.



Je souhaite réserver un document

- Je peux **réserver un document qui est déjà emprunté**, sauf s'il est déjà réservé par 4 autres personnes.
- Je peux réserver **5 documents maximum**.

COMPTE LECTEUR

Je me connecte sur le site www.mediatheques.strasbourg.eu

1^{ère} connexion

Identifiant : mon numéro de carte Pass'relle, sans espace

Mot de passe : ma date de naissance au format JJ/MM/AAAA

Avec mon compte lecteur, je peux :

- suivre mes emprunts et réservations.
- prolonger mes documents.
- réserver des documents.
- accéder à des ressources numériques : presse en ligne, formations, livres numériques et audio.

LES SERVICES

dans les médiathèques

Les médiathèques sont **gratuites et ouvertes à toutes et tous**. Je peux profiter de **nombreux services**, avec ou sans inscription. Les services peuvent être différents d'une médiathèque à l'autre. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : mediatheques.strasbourg.eu

Les services gratuits **sans** inscription



Lire un livre, une BD...
Consulter un journal,
un magazine



Travailler
sur place
Utiliser le Wi-fi



Écouter des CD :
musique, livre audio
ou méthode
de langue



Regarder
la télévision,
regarder un film



Jouer à des jeux
de société



Participer à des
ateliers et des
activités culturelles



Assister
à des rencontres
et conférences



Être aidé dans
mes recherches

Les services gratuits **avec** inscription



Emprunter des
livres, CD, DVD...



Emprunter
des œuvres d'art



Utiliser
un ordinateur



Emprunter et jouer
à des jeux vidéo



Suivre une
formation en ligne



Lire un livre
numérique



Écouter un livre
audio numérique



Lire la presse
sur internet

Les services **payants**



Faire des photocopies
Imprimer des
documents



Acheter des
boissons et snacks

UNE SEULE CARTE POUR TOUTES LES MÉDIATHÈQUES



VALABLE
1 AN

EMPRUNT DES
DOCUMENTS
DANS LES **34**
MÉDIATHÈQUES
DU RÉSEAU
PASS'RELLE

GRATUITE
POUR TOUTES ET TOUS

ACCÈS AUX RESSOURCES
NUMÉRIQUES SUR LE SITE
MEDIATHEQUES.STRASBOURG.EU